

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 24 juin 2009

sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc Chevallaz

Préavis 10/2009 Comptes année 2008

Le Conseil communal de Pully

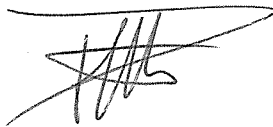
vu le préavis municipal N° 10-2009 du 13 mai 2009,
ouï le rapport de la Commission des finances,

décide

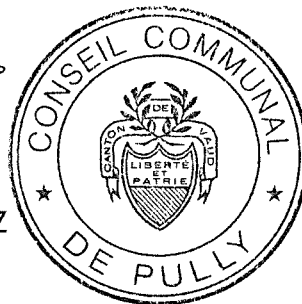
- d'approuver les comptes 2008 et de donner décharges aux organes responsables.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président



Jean-Marc CHEVALLAZ



La secrétaire



Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 25 juin 2009